



**Numéro 106**  
3e trimestre 2016  
ISSN 1154-4449

# PASTUM

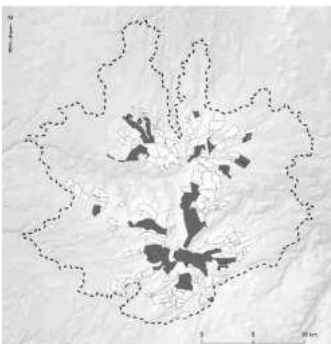
BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME

## Sommaire

EDITO 3

ACTUALITES 4-34

## Éleveurs et moutons dans les Monts d'Ardèche *Toute une histoire...*



Les enseignements de la méthode de l'enquête pastorale appliquée à un territoire auvergnat



## MOLISE ET ABRUZZES : DES BREBIS, DES CHIENS, DES LOUPS ... ET DES HOMMES

*Ce texte rend compte d'un voyage d'ordre privé réalisé dans les régions italiennes du Molise et des Abruzzes en été 2016, au cœur des montagnes entre Rome et Naples, entre Méditerranée et Adriatique. Il a été rendu possible grâce à Mario Massucci, juge agréé auprès de la Société Centrale Canine, lequel m'a fourni les contacts d'un certain nombre d'éleveurs de la région avec qui il travaille depuis de nombreuses années sur le chien de protection de race Abruzzes, ainsi que de spécialistes et passionnés des questions de transhumance et de patrimoine pastoral.*

*L'objectif était, au-delà des idées reçues, de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes d'élevage, les façons de faire des éleveurs et des bergers et les évolutions de leurs métiers, et enfin leur perception de la question des loups et de la protection des troupeaux. Il ne s'agit donc pas d'une étude à caractère scientifique ni à prétention exhaustive, mais d'un carnet de route qui met l'accent sur les points les plus forts revenant de façon convergente dans les propos de mes interlocuteurs. Une enquête renforcée par mon regard de pastoraliste de France méditerranéenne sur des réalités pastorales du sud de l'Italie – je travaille en effet au Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée, mais ce voyage et ce texte n'engagent pas ma structure professionnelle.*

### LA TRANSHUMANCE, UNE REALITE DISPARUE

De très grande ampleur était la transhumance dans un passé pas si lointain entre Pouilles, d'une part, Abruzzes et Molise, d'autre part. De nombreuses voies de transhumance, appelées *tratturi*, marquent encore aujourd'hui les paysages. Ces « autoroutes d'herbe »<sup>1</sup> avaient une largeur précisément définies (111,67 m) et voyaient passer d'innombrables troupeaux jusque dans les années 1960 pour les ovins, 1970 pour les bovins. Des voies secondaires, des ramifications (*tratturelli*) complètent le réseau.

Le camion n'a que très partiellement et provisoirement pris le relais. Aujourd'hui, la transhumance « horizontale » (grande transhumance) a totalement disparu. Ne reste que la transhumance « verticale » (de proximité), elle-même en voie de très forte réduction. Il en reste un atta-

chement culturel et patrimonial extrêmement fort qui se manifeste par un affichage jusque sur les axes routiers, des manifestations culturelles, des musées... Les *tratturi* sont ainsi classés « biens archéologiques ».

### L'ELEVAGE OVIN PASTORAL, UNE REALITE EN VOIE DE DISPARITION

De plus en plus rares sont les troupeaux ovins en montagne. A Campotosto, « sur 20 000 brebis il y a encore 30 ans, il en reste 2000 aujourd'hui ». A Roccamandolfi, « 3000 brebis dans les Monts Matese aujourd'hui, il y en avait 40 000 il y a 40 ans ». A Forlì del Sannio, « il ne reste plus aucune brebis, seulement un élevage de chèvres avec 200 têtes ». Certains pôles de résistance subsistent cependant, notamment à Capracotta, où l'élevage ovin paraît encore bien présent.

L'un des éleveurs rencontrés est emblématique des transformations en cours : âgé, il conduit encore en été 350 brebis sardes en montagne où il fabrique le pecorino avec des installations légères (traite mobile sur remorque, fromagerie dans un caisson de camion frigo)... mais son fils installe un atelier hors-sol de 250 Lacaune dans la plaine du Latium, pour livrer le lait à un industriel.



Installation de traite mobile

A l'échelle de la Province des Abruzzes, la réduction des effectifs ovins atteint 60 % en seulement 22 ans, soit entre

<sup>1</sup> Carta turistica della Provincia di Isernia, 1:100 000, 2012

1990 et 2012 (Franca et Tchakérian, 2014<sup>2</sup>) ! Faut-il rappeler qu'à l'échelle du massif alpin français, les effectifs ovins étaient restés quasiment stables ces dernières décennies ... avant de chuter récemment (Enquête pastorale 2012-2014, à paraître).

Ces bouleversements se lisent aussi dans les paysages de Molise et des Abruzzes, qui se sont très fortement boisés en 40 ans en moyenne montagne (500 à 1000 m) par des accrus de feuillus (on est en montagne méditerranéenne bien arrosée, aux dynamiques de végétation rapides) : mes interlocuteurs me montrent des paysages entièrement fermés et me disent qu'ils les ont connus ouverts, cultivés et pâturés dans leur enfance, c'est-à-dire il y a une quarantaine ou une cinquantaine d'années. En plus haute montagne vers 1500 m, les dynamiques de fermeture des milieux ouverts, plus lentes, sont enclenchées avec des faibles pressions de pâturage parfaitement identifiables.



Faible pression de pâturage et fermeture des milieux à 1500 m dans les Abruzzes

Pourquoi cet effondrement ? Tous mes interlocuteurs pointent les difficultés du marché et les faibles cours des produits : une activité pastorale bien peu rentable, quand il est si facile de pratiquer un élevage intensif hors-sol dans les plaines fertiles. Pourtant, les cours de marché ne semblent pas si catastrophiques (1 € le litre de lait de brebis vendu, 14 à 15 € le fromage de brebis transformé sous forme de grosses tomes et vendu à la ferme). Pourtant aussi, le prix de la main d'œuvre est bien moins élevé dans cette Italie du Sud qu'en France, on y reviendra.

En insistant, mes interlocuteurs me disent que les métiers pastoraux sont totalement dévalorisés : les éleveurs qui subsistent sont devenus des entrepreneurs et laissent les tâches d'élevage (s'occuper des brebis, les traire, les conduire au pâturage...) à leurs salariés balkaniques : aucun Italien n'accepterait de faire berger, dans une Italie

du Sud où le chômage atteint pourtant des niveaux dévastateurs. La pression sociétale disqualifie l'élevage ovin et encourage sa disparition depuis 30 à 40 ans, dans la région d'Europe qui a initié toute la politique européenne de promotion des prédateurs depuis 30 à 40 ans. Une coïncidence ?

Et demeure un mystère : aucun de mes interlocuteurs n'évoque les primes provenant de la Politique Agricole Commune européenne. S'ils parlent de l'Europe, c'est pour dénoncer une inflation réglementaire couplée à une absence de régulation qui rend de plus en plus impossible l'activité agricole, pas pour les aides financières qu'ils en tireraient. L'Europe, une couche bureaucratique qui vient à leurs yeux se rajouter à la légendaire bureaucratie italienne. Pourtant, les aides publiques sont le moteur du maintien de l'élevage pastoral dans les montagnes françaises. En cherchant à creuser, mes interlocuteurs évoquent un manque d'information chez les éleveurs, une absence d'assistance technique, d'encadrement... une sorte de fatalisme qui n'apporte guère de réponse.

Un exemple de bureaucratie italienne : 4 ans pour se faire indemniser des chèvres tuées par des loups et dûment constatées par un vétérinaire d'Etat. Les délais seraient cependant plus rapides dans les Parcs nationaux.

### DES GROS ELEVEURS EN MOLISE ET ABRUZZES

Voici l'échantillon des effectifs chez les éleveurs rencontrés. Tous m'ont été recommandés pour l'efficacité de leurs chiens de protection, c'est dire que l'effectif ovin ou caprin n'était pas un critère de choix : 200 chèvres laitières ; 550 brebis laitières ; 700 brebis et chèvres laitières ; 1400 brebis viande et lait ; 2000 brebis viande ; 2200 brebis viande et lait et chèvres laitières.

Cela n'a aucune valeur statistique. Il est simplement à noter que ces éleveurs ont des effectifs bien supérieurs à ceux de la grande majorité des éleveurs équivalents en France.

Où sont les petits troupeaux italiens ? Ils figurent dans une illusion d'optique : si les effectifs individuels sont déjà importants, il n'existe aucune structuration collective de l'élevage en estive. Vous verrez dans les Abruzzes en haute montagne un troupeau de quelques centaines de brebis laitières appartenant à un seul éleveur, quand vous verrez dans les Alpes françaises un troupeau de 2000 brebis viande appartenant en général à 4 ou 5 éleveurs réunis en groupement pastoral.

Il n'est d'ailleurs pas illogique que, face à la violente crise de l'élevage ovin dans les Abruzzes et le Molise, seules les plus grosses structures d'exploitation résistent... Pourquoi donc les Italiens y conduiraient-ils des petits troupeaux hors toute rentabilité ?

<sup>2</sup> Journées de l'élevage pastoral méditerranéen, Maison Régionale de l'Elevage, Gardanne, 25-26 septembre 2014



**DES BERGERS « EXTRACOMMUNAUTAIRES »**

Les éleveurs que j'ai rencontrés (à l'exception de l'un d'entre eux qui n'emploie pas de berger... mais ne garde pas ses brebis) emploient un à trois bergers chacun sur l'exploitation – un seul garde le troupeau –, tous originaires de Roumanie, du Kosovo, de Macédoine ou d'Albanie. Les salaires que l'on m'indique se situent entre 700 et 800 € / mois pour des travailleurs logés et nourris, déclarés – personne, me dit-on, ne se risquerait à une embauche au noir. Les charges sociales sont bien plus faibles qu'en France. Le nombre d'heures par semaine ? « *Le travail de berger... on ne compte pas les heures !* ». « *Ils travaillent jour et nuit : V. embauche deux bergers albanais ; le plus âgé a droit à une chambre, son collègue dort la nuit avec les bêtes* ».

Mes interlocuteurs n'ont aucune illusion sur l'acceptabilité de telles conditions de travail : « *Des esclaves. Ils ont toujours été des esclaves. Aujourd'hui, seuls des extracommunautaires acceptent de faire ce métier* ». « *Aucun Italien ne voudrait faire ce travail* ».

Une logique apparaît nettement, très différente de la France : les bergers sont pour la plupart des salariés d'exploitation, accomplissant toute l'année toutes les tâches d'élevage sur le troupeau. Autrement dit, ils ne sont en rien « spécialisés » sur la conduite des animaux au pâturage, laquelle vient s'intégrer au gré des disponibilités parmi toutes ces tâches qui se succèdent au fil des heures et des jours.



Rencontre avec un berger roumain, âgé, en pleine montagne. Il me dit ne pas parler l'italien. La pluie arrive, il regarde mes solides chaussures de montagne et me montre les siennes : de mauvaises baskets élimées. Puis il s'excuse, repart – je crois d'abord que c'est parce que ses bêtes s'éloignent. Non, c'est par dignité. Une fois loin, il sort de sa besace (pas de sac à dos, une besace à l'épaule) un rouleau de sacs poubelle dont il en déroule un pour se protéger.

C'est au cœur du Parc national des Abruzzes, un espace où la condition des humains paraît peser bien peu face à celle des animaux sauvages.

**DES TROUPEAUX QUI NE SONT PAS TOUJOURS GARDES**

Longue rencontre avec un éleveur ovin qui m'a été particulièrement recommandé pour sa très grande compétence concernant les chiens de protection. Tôt le matin, après la traite, je lui propose de l'accompagner garder les bêtes. Incompréhension : « *Garder les bêtes ? Mais mes six chiens de protection les gardent très bien !* ». C'est moi qui ne comprends pas : je parle de les conduire au pâturage, est-ce lui qui fait ce travail, a-t-il un berger ? La question ne paraît pas avoir de sens pour lui : pourquoi passer du temps avec des bêtes qui mangent aussi bien toutes seules... D'un grand geste de la main, il balaye la montagne : « *Elles reviennent toutes seules pour la traite* ». Non, il ne garde pas ses bêtes, il ne l'a jamais fait... mais pour me faire plaisir, il accepte que je parte seul avec les animaux. Pour le "rassurer", je prends plein de photos, histoire de lui fournir une explication "rationnelle" de ce temps "perdu". Sans surprise, la partie de l'estive parcourue avec les brebis est dans un état de dégradation avancée avec une telle pratique répétée d'année en année, alors même que la pression de pâturage apparaît partout faible...

L'éleveur – dont j'avais déjà fait la connaissance lors de rencontres en France – revient me chercher en voiture en fin de matinée plus haut dans la montagne et lâche cette phrase, mi-sérieux, mi-amusé : « *Ne le dis pas en France qu'on n'a pas de berger !* ». C'est donc qu'il a parfaitement conscience du discours qu'on assène aux éleveurs et au grand public en France sur le « modèle » italien !

**DES LOUPS « TROP NOMBREUX »**

Les prédateurs ne viennent jamais spontanément dans la discussion. Il faut que j'interroge mes interlocuteurs. Curieusement, un éleveur, en lisière du Parc national de la Maiella, m'affirme de façon catégorique : « *Il n'y a pas de loups ici* ». L'un de ses bergers (macédonien) me confiera plus tard, l'éleveur étant parti, que les loups sont nombreux dans la montagne. A cette exception relevant du déni près, tous me disent la même chose : « *Les loups sont trop nombreux* ». « *Depuis qu'ils sont protégés, ils pullulent : ici dans la montagne, il y a sept tanières* ». « *L'équilibre est rompu* ».

Ce soir-là, j'ai rendez-vous avec M., éleveuse de chèvres et de chevaux américains. Je les trouve, elle, son mari, son fils et leur berger roumain, bouleversés : cette nuit, ils se sont fait tuer une jument là-derrière, à quelques dizaines de mètres du bâtiment. Ses chiens de protection étaient avec ses chèvres. Un chien est demeuré sur le lieu de l'attaque et aboie sans discontinuer. Le vétérinaire de

l'Etat est venu : aucun doute pour lui, c'est un ours. A proximité immédiate du village... et à un km à vol d'oiseau de mon hébergement. Les éleveurs penchaient pour des loups : on n'est certes qu'à une douzaine de km du Parc national des Abruzzes, mais dans des collines peu élevées où ils s'étonnent qu'un ours randonne. Leur seule certitude : ils me disent s'attendre à une indemnisation de 700 € tout au plus pour cette jument de 12 ans, et si tout va bien ils toucheront l'argent dans 4 ans.

Ne rien attendre de l'Etat, sinon des réglementations sévères et toujours plus compliquées mais plus ou moins appliquées à condition que les apparences restent sauves : « *Mieux vaut tuer un homme qu'un loup. Au moins, si tu tues un homme, au bout de cinq ans, tu sors de prison* » me dit un éleveur... Il me confiera cependant, bien plus tard, avoir tué un loup à coups de gourdin, ses chiens l'avaient coincé... Un loup enterré discrètement au cœur de l'un des trois Parcs nationaux de la région, et qui d'après ce qui m'est confié par d'autres témoignages, ne serait pas le seul.

#### DES CHIENS DE PROTECTION PARFOIS TUEURS DE LOUPS, PAISIBLES AVEC LES HOMMES



Cela m'avait été dit et répété à de maintes reprises par des passionnés du chien de protection des Abruzzes : pas de problème avec les randonneurs ni le voisinage. Ma très brève expérience le confirme : les quelques troupeaux que j'ai approchés de très près, avec ou sans l'éleveur ou le berger pour m'accompagner, ont laissé les chiens de protection souverainement indifférents à mon égard. Une vigilance, quelques aboiements plus pour montrer au berger qu'ils faisaient leur travail que pour m'impressionner, c'est tout. Partir garder un troupeau seul avec six chiens de protection une demi-journée n'a posé aucun problème : ils m'avaient adopté d'emblée.

Des chiens efficaces face aux loups aussi : tous mes interlocuteurs en sont convaincus. Impensable pour eux de laisser des animaux dehors sans chiens. L'un des éleveurs rencontré me montre des photos de deux de ses

chiens ensanglantés : « *Là, ils ont tué un loup* ». Qu'est devenue la dépouille du loup ? Un haussement d'épaules éloquent. Celui-là n'aura pas fait l'objet d'une autopsie.

Quasiment aucun chien de conduite : cela aussi est une surprise. Mais il faut se rappeler qu'en Provence, le chien de conduite n'a jamais existé jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et qu'il n'est apparu qu'avec la disparition du chien de protection (le *dogou*).

Tout en restant prudent, ce voyage me confirme l'intérêt du chien de protection des Abruzzes pour les éleveurs français face aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent avec les races Montagne des Pyrénées et aujourd'hui Anatolie. Le chien des Abruzzes est en effet, sur place, réputé efficace et paisible face aux randonneurs, dans une région où le savoir-faire et la sélection génétique ont toujours perduré. Des chiens familiers, vivant en meute, socialisés entre eux et avec les humains.

Je pose cependant cette question qui restera sans réponse : à quoi bon des chiens de protection efficaces s'il n'y aura bientôt plus de brebis à protéger ? Car ce que j'ai découvert entre Molise et Abruzzes, c'est la fin du monde de l'élevage de petits ruminants auquel se substitue une nature boisée, sauvage et peuplée de grands prédateurs : et si la « cohabitation » n'était en définitive qu'une substitution ?

**Laurent GARDE**  
CERPAM  
lgarde@cerpam.fr

*Un très grand merci à Mario qui a rendu ce voyage possible. Un très grand merci à tous mes interlocuteurs qui m'ont reçu très chaleureusement... même s'ils ont eu du mal à comprendre quel est mon travail en France : il semble bien qu'il n'existe aucune structure d'accompagnement technique de l'élevage entre Molise et Abruzzes*



Portrait de Michelina, éleveuse, Forti del Sannio, Région de Molise



**BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME**

*Directeur de la publication : Bruno CARAGUEL  
Rédaction et maquette : Thomas ROMAGNY*

*Impression Gap Editions – 73 190 Challes-les-Eaux  
Périodique : tirage 210 ex. Dépôt légal 3e trimestre 2016*

**Tarif des adhésions à l'AFP (revue PASTUM comprise)**

*Membres actifs :*

*Personne physique : 40 €/an*

*Personne morale : 300 €/an*

*Etudiants : 20 €/an*

**Adhésion à la revue PASTUM uniquement (collectivités)**

*Abonnement annuel (année civile) 3 numéros : 50€/an*



**Association Française de Pastoralisme**

*AFP, c/o IRSTEA*

*2, rue de la papeterie – BP76  
38402 Saint-Martin d'Hères*

[www.pastoralisme.net](http://www.pastoralisme.net)

*Avec le soutien de:*



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»